

POINT D'ACCUEIL

Votre enfant peut-il quitter seul le centre ?

oui

non

Je n'autorise pas mon enfant à quitter la structure avant 17h00

Nous portons à votre attention que dans les deux cas cités ci-dessus, tout enfant ayant quitté la structure n'est plus sous la responsabilité du centre.

SORTIES

J'autorise mon enfant à participer aux sorties

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

.....
.....
.....
.....
.....
.....

AUTORISATION

Je soussigné(e) Mme ou Mr,

Responsable légal de :,

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise la direction à prendre, le cas échéant, toutes les mesures (traitements médicaux, hospitalisation, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date / /

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la commune de Montmagny afin de permettre l'adhésion aux Club Junior / Club Ado. Elles sont collectées par le service Jeunesse et sont destinées à ce seul service. Elles sont conservées pendant 10 ans. La base juridique du traitement est le contrat. Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n° 2016/679 vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification, de limitation ou d'effacement en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.